

BAVANS CONDUITE

SIRET 819 559 071 00017/N°TVA IntraFR86 819559071

Ecole de conduite Auto, Moto et Scooter

Gaëlle CHOUHIB *Référente clientèle-enseignante cat B*

Sébastien MION *responsable pédagogique-enseignant cat B-A*

03.63.38.51.26

autoecole@bavans-conduite.fr

<https://www.bavans-conduite.fr>

36 Grande Rue, 25550 BAVANS

Numéro d'agrément E1802500090

Programme de formation motocyclette légère A1 7 H

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme de 7 heures doit être adapté aux besoins spécifiques de chaque conducteur, et se veut sur une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre enseignant, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celle qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais prendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard **c'est pour cela que tous nos élèves sont équipés de gilets airbag en circulation**, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de consciences des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

SÉQUENCE 2 : MODULE HORS CIRCULATION (2h)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter ;
- position de conduite ;
- équilibre et répartition du poids du corps ;
- monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant)
- importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule : avec et sans passager ;
- en ligne droite et en virage.

SÉQUENCE 1 : MODULE THEORIQUE (2h)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules,

Par exemple :

- conduire sous la pluie ;
- circuler de nuit ;
- anticiper et détecter les dangers ;
- de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable ;
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
- connaître les risques concernant l'adhérence : gazoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons...
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

SÉQUENCE 3 : MODULE EN CIRCULATION (3h)

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- rechercher les indices utiles ;
- adapter sa vitesse aux situations
- respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- choisir la voie de circulation ;
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent ;
- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration
- accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- négocier un virage.